Communiqué Intersyndical

SERVICE ECLAIRAGE : IL Y A URGENCE !

Malgré la grève de juin dernier et l'accord qui a été signé pour mettre fin à cette grève, la direction de la Fabrique continue de malmener le service éclairage du Siège.

Un projet délétère mis en œuvre quoiqu'il en coûte

La mise en place intempestive, en pleine pandémie de la nouvelle organisation de travail le 17 janvier dernier a très vite montré ses limites. Les salariés déplorent un déficit d'accompagnement de l'encadrement qui, préoccupé par le respect des objectifs, se montre incapable de répondre aux difficultés en cascade qu'elle a généré.

Sans tenir compte des propositions des salariés, la direction avance à marche forcée dans la mise en place de sa nouvelle organisation, au mépris des avertissements répétés des salariés. En effet, un certain nombre de préalables sont indispensables pour assurer la sécurité des plateaux et garantir des conditions de travail non délétères pour le service éclairage :

- la désignation des chefs d'équipement lumière, leur formation et leur entrée en fonction
- la présence permanente d'une troisième personne en plus des deux chefs d'équipes

Le déploiement de la nouvelle organisation à la hussarde a déjà provoqué en moins d'un mois une mise sous tension de l'ensemble du service responsable de plusieurs arrêts de travail. Dans le contexte d'un manque chronique de postes de permanents et de l'absence de remplacement des salariés absents, les effets délétères de l'entêtement de la direction et de l'attitude brutale de l'encadrement se sont en effet révélés catastrophiques pour la santé de plusieurs salariés.

L'absence de perspectives pour les intermittents

Non seulement, la santé des permanents est mise à mal mais la nouvelle organisation souhaitée par la direction et les abus constatés dans le recours aux alternants a également des conséquences catastrophiques pour les éclairagistes non permanents. Nombre d'entre eux ont vu le volume de leur activité se réduire comme peau de chagrin et la **réponse de la direction de les employer comme Chef d'équipe**, simple tour de passe-passe destiné à masquer le manque de permanents à ce poste, **ne saurait constituer en aucun cas une réponse acceptable aux yeux des salariés.**

La mutualisation comme seule réponse

Devant la récurrence des situations dans lesquelles la direction ne respecte pas ses engagements en matière de personnels présents pour assurer l'activité, la mutualisation du personnel revient en force. Conséquences : la planification est sous l'eau, les salariés pressurisés subissent une perte de sens profonde dans leur pratique professionnelle, alors même que le service éclairage lance des signaux de détresse depuis plusieurs mois.

Quant à l'emploi des alternants comme éclairagistes confirmés, nous rappelons que ce n'est pas la règle. Ils sont en apprentissage et doivent donc intégrer les équipes en tant que tel, c'est à dire en plus de l'équipe constituée.

Afin de prévenir et de gérer les conséquences de la transformation du travail dans ce service, FO et la CGT demandent à la direction d'engager une expérimentation en développant une démarche d'évaluation embarquée sous couvert de l'ANACT (association nationale pour l'amélioration des conditions de travail), dans l'esprit de l'accord sur la Qualité de Vie au Travail. La restauration d'un dialogue social de qualité, sous la forme d'une négociation sur l'organisation du travail, est indispensable au retour d'un fonctionnement qui ne soit pas nocif pour la santé et la sécurité des salariés.

Devant cette situation catastrophique, les salariés et les organisations syndicales qui les appuient demandent de toute urgence de revenir à l'organisation qui prévalait avant la mi-janvier ! Nous demandons à la direction d'apporter des réponses rapides si elle veut éviter un nouveau conflit, dont elle serait alors l'unique responsable.

Paris, le 17 février 2022